

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du lundi 19 novembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. TRAHARD et M. BORDAT

Convocation envoyée le 12 novembre 2012

Publié le 20 novembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 72

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 5

SCRUTIN : POUR : 77

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NÉ SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUET	M. Philippe DELVALEE	Mme Louise BORSATO
Mme Colette POPARD	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT,	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Rémi DELATTE
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD
M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE	Mme Noëlle CAMBILLARD.
M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Gaston FOUCHERES	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Philippe GUYARD	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**SOCIETE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE - Section de la Côte d'Or -
Demande de subvention**

Le Groupement Côte d'Or des Meilleurs Ouvriers de France organise, comme chaque année depuis 2001, le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » en Côte d'Or afin de promouvoir l'excellence dans l'apprentissage.

Ce concours a pour objectif de permettre à chacun des participants de mettre en évidence leurs qualités professionnelles, leur sens de l'exigence ainsi que la discipline dans leurs applications afin d'atteindre l'excellence requise pour devenir « Un des Meilleurs Apprentis de France ».

Lors de la session 2010-2011, 7 apprentis de Côte d'Or ont obtenu le titre prestigieux de Meilleurs Apprentis de France.

Pour la session 2013, il est prévu de soutenir les candidats en mettant en place un Tutorat. Ainsi, des professionnels reconnus dans leurs corporations respectives, et ayant à cœur d'assurer l'avenir de celles-ci, seront présents pour épauler les jeunes candidats. Un tuteur sera présent auprès de chacune des corporations.

Par ailleurs, le Groupement Côte d'Or des Meilleurs Ouvriers de France souhaite, et ce pour la première fois, organiser une expo/correction à l'occasion des corrections, départementales et régionales, des œuvres des lauréats côte d'oriens.

Cette action a pour but d'améliorer l'image de l'apprentissage afin de promouvoir et de sensibiliser les jeunes sur les potentialités de la formation par alternance.

Pour l'année 2013, le budget prévisionnel de l'action s'élève à 10 100 €. Une subvention de 5 050 € a été demandée à la Région Bourgogne.

Par courrier en date du 8 juillet 2012, le Groupement Côte d'Or des Meilleurs Ouvriers de France sollicite une aide financière pour l'organisation des sélections du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France », session 2013, à hauteur de 1 500 € (ci-annexé, le budget prévisionnel de l'action 2013).

Il est proposé d'accorder une subvention de 1 500 € au Groupement Côte d'Or des Meilleurs Ouvriers de France.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 1 500 € au Groupement Côte d'Or des Meilleurs Ouvriers de France, au titre de la participation de la Communauté de l'Agglomération dijonnaise pour l'organisation des sélections du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » session 2013, en Côte d'Or ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

3-2. Budget prévisionnel de l'action

2013

CHARGES	MONTANT ⁽²⁾	PRODUITS ⁽¹⁾	MONTANT ⁽²⁾
I. Charges directes affectées à l'action	10 100 €	I. Ressources directes affectées à l'action	10 100 €
60 - Achat	2 700 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	500 €
Prestations de services		Inscription au concours	500 €
Achats de matières et de fournitures	400 €	74 - Subventions d'exploitation	7 550 €
Autres fournitures	2 300 €	Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Assurance		Région(s) :	5 050 €
Documentation		- Bourgogne	5 050 €
62 - Autres services extérieurs	6 800 €	Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 400 €	-	
Publicité, publication	2 400 €	Commune(s) :	1 500 €
Déplacements, missions	3 000 €	- Grand Dijon	1 500 €
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
64 - Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,		CNSEA (emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres aides, dons ou subventions affectées	1 000 €
Autres charges de personnels		- Mécénat	1 000 €
65 - Autres charges de gestion courante	600 €	75 - Autres produits de gestion courante	2 050 €
66 - Charges financières		- Contributions volontaires (dons)	2 050 €
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
I. Charges indirectes affectées à l'action		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	10 100 €	Total des produits	10 100 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
(Secours en nature		(Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole)		Dons en nature)	
TOTAL	10 100 €	TOTAL	10 100 €

L'association sollicite une subvention de

1 500 €

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros